

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	139 (1994)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	Résultats des examens pédagogiques des recrues en 1991 : faillite de l'école obligatoire
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-345438">https://doi.org/10.5169/seals-345438</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tents des Nations Unies, des Etats voisins et, le cas échéant, avec les organisations humanitaires internationales. Mais il est évident que les impératifs de nature

politique limitent la réalisation d'une telle organisation en matière de catastrophe et, dès lors, compliquent la coordination de l'aide internationale d'ur-

gence souhaitée par l'ONU. On ne peut que le regretter.

J. D.

## Résultats des examens pédagogiques des recrues en 1991

### *Faillite de l'école obligatoire ?*

Durant les vingt dernières années, les enquêtes des sociologues ont occupé une place prépondérante dans les examens pédagogiques des recrues, sans que, pour autant, on perde de vue qu'un tel sondage doit aussi fournir des renseignements sur l'état des connaissances des jeunes astreints au service, donc d'une partie importante d'une classe d'âge. Sur le marché du travail, au cours des années 1980, on déplorait des lacunes au niveau des qualifications. Dans le même temps, les examens pédagogiques des recrues (EPR) permettaient de constater un niveau médiocre d'instruction, parfois de l'illettrisme chez une partie des recrues. A cela s'est ajouté l'accroissement du chômage ces dernières années. Cette situation justifiait que les EPR de 1991 aient été consacrées aux connaissances de base. Les premiers résultats viennent d'être publiés.

Des tests faits au sujet de l'instruction de base (lire, écrire, calculer), il ressort que le niveau d'instruction de base des recrues demeure décevant. La moitié seulement des jeunes interrogés savaient calculer un pourcentage sur la base de

petits nombres, le quart réussissaient sans faute une dictée de quatre lignes, le quart également semblait avoir compris l'idée principale d'un article de journal. Certains de ces jeunes gens, qui ont pourtant fait neuf années d'école, se trouvent même dans les zones de l'illettrisme. La consolation reste maigre quand on constate que la situation n'est pas meilleure dans des pays comme le Canada ou les Etats-Unis ! L'enquête montre que, quel que soit le niveau social de la famille, ce sont les recrues dont la mère n'exerce pas de profession qui ont le mieux réussi, en moyenne, les exercices portant sur l'instruction de base.

Concernant l'instruction civique, le sondage de 1991 permettait de révéler l'état d'esprit des citoyens de vingt ans. Les résultats montrent que, depuis 1988, leur intérêt pour les questions politiques reste médiocre, comme leurs connaissances. Le fait que les différences soient très grandes entre les jeunes gens de chaque région du pays est inadmissible. Comme il n'apparaît pas envisageable de diminuer le nombre des objets sur lesquels les citoyens doivent se pronon-

cer, ni d'en simplifier la complexité, il faut absolument améliorer l'enseignement de l'instruction civique.

Les connaissances des recrues concernant les notions de base de l'économie se sont révélées plutôt mauvaises. Un peu moins de la moitié des réponses sont justes. Comme en instruction civique, les Suisses alémaniques s'en tirent mieux que leurs camarades de langue française ou italienne. Les résultats des recrues ayant achevé une école professionnelle artisanale s'avèrent particulièrement décevants. Le danger existe que des citoyens et citoyennes, insuffisamment instruits en matière d'économie, prennent le plus souvent des décisions irréfléchies et émotionnelles.

Est-ce le résultat de méthodes pédagogiques soixante-huitardes qui refusent le drill, la mémorisation et ... le travail ? Est-ce la conséquence de la «pédagogie du succès», qui vole l'échec scolaire aux géométries, une théorie selon laquelle ce ne sont pas les élèves qui sont mauvais mais les maîtres ou les écoles qui ne se sont pas alignées sur le niveau des moins doués ?